



• FNAB •

Fédération Nationale
d'Agriculture **BIOLOGIQUE**

ADOPTER LES STRATÉGIES TECHNIQUES DES ÉLEVEURS LAITIERS BIO

UN CHOIX GAGNANT POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA
DURABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE SA FERME

L'expérience de la FRAB Bretagne



Réseau Gab • Frab
Les Agriculteurs **BIO** de Bretagne

FRAB Bretagne
12 avenue des Peupliers
35510 Cesson-Sévigné
T : 02 99 77 32 34
M : frab@agrobio-bretagne.org

Avec le soutien de :

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE : PLUS QU'UN CAHIER DES CHARGES, DES OBJECTIFS ET DES STRATÉGIES TECHNIQUES CENTRÉES SUR LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Le terme « agriculture biologique » a été pour la 1^{ère} fois mentionné dans un texte de loi en mars 1985, cinq années après que la loi d'orientation agricole du 4 juillet 1980 ait introduit la notion d'une « agriculture n'utilisant pas de produits chimiques de synthèse ». Différents cahiers des charges privés français ont alors été homologués (jusqu'à 20 cahiers des charges !), puis abrogés en 1991 par la promulgation du règlement bio européen pour les productions végétales, élargi aux productions animales en 2000. Le règlement UE, déjà modifié en 2007 et 2008 est à nouveau en discussion pour une révision au 1^{er} janvier 2021.

Si la réglementation permet de garantir aux consommateurs, via des contrôles par des organismes certificateurs indépendants, que les règles de production de l'agriculture biologique sont bien respectées, sa mise en pratique, ne se résume pas qu'à un cahier des charges. C'est un mode de production dont les bases ont été élaborées dès la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle en s'appuyant sur le respect des équilibres naturels, des organismes vivants, une agriculture durable avec des objectifs environnementaux, économiques et sociaux. La réglementation bio développe, certes, les principes de l'agriculture biologique, mais les normes à respecter pour que

les pratiques soient contrôlables sont sans cesse en évolution pour être en phase avec les solutions et innovations techniques, les évolutions économiques et sociétales.

S'engager dans la bio ne consiste pas à revenir à une agriculture « traditionnelle », c'est-à-dire celle d'avant-guerre, d'avant les produits de synthèse. Ce n'est pas non plus semer et laisser faire. L'agriculture biologique s'appuie sur les mécanismes du vivant pour aller vers un objectif de production. Elle doit aussi trouver les équilibres et la cohérence propres aux objectifs des hommes et des femmes qui la pratiquent et à leur projet de vie.

EN ÉLEVAGE LAITIER, LES IMPACTS POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT DES PRINCIPES DE L'AB À TRAVERS LA RÉGLEMENTATION PEUVENT ÊTRE SYNTHÉTISÉS À TRAVERS LES POINTS SUIVANTS :



LE LIEN AU SOL OBLIGE À LA RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE SOL / ANIMAUX

- » L'élevage hors sol est interdit. L'alimentation du bétail doit provenir à au moins 50 % de la ferme, ou à défaut, d'autres exploitations biologiques de la région.
- » Les effluents d'élevage bio doivent être épandus sur des terres respectant les règles de production biologique.

- » Les producteurs recherchent donc l'équilibre entre le potentiel nourricier des terres et le nombre d'animaux présents, ce qui conduit à limiter le chargement en animaux pour sécuriser les stocks alimentaires et donc réduire la pression azotée sur les sols via les déjections.



L'ALIMENTATION DES RUMINANTS À BASE DE FOURRAGES GROSSIERS ET L'OBLIGATION DE MISE AU PÂTURAGE REPOSITIONNE LES PRAIRIES AU CENTRE DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

- » Au moins 60% de la matière sèche composant la ration journalière doivent provenir de fourrages grossiers, frais, séchés ou ensilés.
- » Les animaux doivent être mis à la pâture dès que les conditions pédoclimatiques le permettent

» Les éleveurs bio sont particulièrement attentifs à la disponibilité en fourrages en quantité et en qualité : les prairies pâturées, qui constituent la manière la plus économique de produire du fourrage, vont donc occuper des surfaces plus importantes dans l'assolement, ce qui réduit la surface en cultures et donc en risques phytosanitaires.



LA DIVERSITÉ ET LA ROTATION DES CULTURES PERMETTENT DE RÉDUIRE LES RISQUES PHYTOSANITAIRES ET DE MAINTENIR LA FERTILITÉ DES SOLS

- » Rotation minimum
- » Diversité
- » Interdiction des produits de traitement et désherbants de synthèse

» Les cultures annuelles qui demeurent présentes dans la rotation des fermes d'élevage sont menées sans produits de synthèse, ce qui évite leur dissémination dans l'environnement



LA FERTILISATION DES SOLS EST À BASE ORGANIQUE

- » Recyclage en 1^{er} lieu des matières organiques produites sur la ferme (résidus de cultures, matières issues des zones de diversité, déjections des animaux)
- » Importation éventuelle de matières organiques non produites sur la ferme, en priorité issues d'une autre ferme bio, sinon issues de fermes conventionnelles mais pas d'élevages industriels, produits issus de déchets verts ou de déchets ménagers garantis sans résidus de métaux lourds.

» Les éleveurs bio doivent encore plus que d'autres éleveurs prêter attention à la bonne répartition des déjections de leurs animaux sur l'ensemble de leurs parcelles, y compris non pâturées, et à ce que les matières organiques rentrent bien dans les cycles des sols pour être réutilisées par les plantes.



L'ALIMENTATION 100 % BIO DES ANIMAUX REND VERTUEUSE L'ENSEMBLE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION

- Seule une autorisation d'usage d'aliments en conversion est accordée à concurrence de maximum :
- » Pour le C1 (récolté au cours des 12 premiers mois de conversion) : 20 %, uniquement dans le cadre de fourrages pérennes autoproduits
 - » Pour le C2 (récolté entre le 12^{ème} et le 24^{ème} mois de conversion des terres) : 30 % d'aliments C2 achetés, et jusqu'à 100 % d'aliments C2 autoproduits

» Les aliments achetés hors de l'exploitation sont donc eux-mêmes issus des mêmes processus respectueux de l'environnement



LE FAIBLE RECOURS AUX TRAITEMENTS ALLOPATHIQUES RÉDUIT LES IMPACTS SUR LES CYCLES VIVANTS

- » La prévention (alimentation, hygiène, logement, conduite) limite les principaux risques sanitaires.
- » Les traitements préventifs et systématiques sont interdits.
- » Les méthodes alternatives sont privilégiées (homéopathie, phytothérapie, ...).
- » Exceptionnellement, l'utilisation de médicaments vétérinaires allopathiques chimiques de synthèse ou d'antibiotiques est tolérée, mais uniquement en curatif et sous la responsabilité d'un médecin vétérinaire. Maximum trois traitements allopathiques par an (les antiparasitaires sont autorisés et non comptabilisés dans les trois traitements allopathiques annuel). Maximum un traitement pour les animaux dont la durée de vie est de moins d'un an.

» La déperdition de substances de synthèses médicamenteuses et antiparasitaires dans l'environnement est grandement limitée

BERNARD DELAUNAY

Bernard Delaunay a fait le récent pari de la Conversion bio. Sur sa ferme laitière de 48 hectares, à Javené (35). Déjà dans une démarche de progrès vis-à-vis des produits phytosanitaires, sa conversion lui a permis de s'en affranchir complètement.

**Comment est arrivé le questionnaire de la bio dans votre parcours ?**

Je me suis installé en 1988 sur la ferme familiale de 22 ha pour arriver à 48 ha, aujourd'hui. J'ai toujours évolué dans le principe d'utiliser le minimum de pesticides et d'engrais. J'étais dans les premiers il y a 25 ans à ne plus mettre d'engrais chimiques sur le maïs, uniquement des engrais organiques. Je me souviens encore des réflexions de mes voisins... Et finalement, on s'est rendu compte que ça fonctionnait aussi bien. Au fur et à mesure, j'ai réduit fortement l'apport d'engrais minéral, même sur les prairies. Et pareil au niveau des traitements que je faisais sur maïs et céréales, que je déléguais sur la fin. J'ai bien pris conscience que la manipulation des produits n'était pas très intéressante pour ma santé, ni pour celle des personnes et des animaux qui consommaient nos produits.

On voit que vos pratiques n'étaient finalement pas si éloignées de la bio. Qu'est-ce qui vous a motivé à passer en bio ?

J'ai été hésitant longtemps. Je me débrouillais bien, j'avais de bons résultats économiques, la plupart du temps. Mes enfants étaient jeunes à l'époque, j'avais peur de faire des impairs au niveau revenu, et de mettre ma famille en difficulté. Finalement, il faut qu'on s'ôte ça de la tête, même si le revenu ne doit pas être la première raison pour passer en bio. Il faut avant tout s'approprier la philosophie.

Ce qui me gênait un peu pour démarrer en bio, c'était la surface, parce qu'on est un peu court, mais je vais malgré tout démarrer comme ça, quitte à baisser sensiblement le volume produit. Mon étude a été faite avec 30% de volume en moins et ça passe tout à fait correctement. Un autre facteur qui a fait office de déclic, c'est quand

je suis allé faire une formation découverte de la bio. En comparant les résultats conventionnels et bio, je me suis aperçu que les produits étaient un peu moins élevés en bio, mais que les charges étaient quasiment divisées par deux. Et c'est là que j'ai pris ma décision.

Techniquement, la marche était haute pour vous ?

Techniquement, il faut se dire qu'on fait une croix sur les céréales en plein, qu'on divise par trois les surfaces en maïs et puis on ensemence de manière à avoir des surfaces en vert au maximum. C'est-à-dire association graminées légumineuses, céréales multi-espèces. Il faut absolument rentrer complètement dans le processus. Il ne faut pas se dire qu'on va encore continuer à rester un peu intensif. Il faut surtout bien se mettre dans la tête, qu'autant on était pointilleux sur une parcelle de maïs, au détriment parfois de l'herbe, qu'autant on va être exigeant sur la gestion de l'herbe. On participait déjà à des groupes lait autrefois où on faisait le suivi de la pousse de l'herbe, et je savais combien mes parcelles pouvaient fournir de volume. Je savais que ça allait être 6 à 8 tonnes de matière sèche hectare. Je n'ai pas eu de mauvaises surprises, mais il faut gérer au plus près ces parcelles-là au niveau de leur production, car on n'a plus de béquille chimique.

C'est compliqué de s'approprier la conduite bio ?

Je faisais déjà du binage, pour une raison de coût. J'étais déjà partisan de réduire les doses par moitié la plupart du temps, sur les céréales ou sur les maïs parce qu'on s'apercevait que faire un passage de bineuse, ça nous évitait un ou deux passages de pulvé. Il faut absolument bien se mettre dans la

tête qu'on change de conduite. Ce n'est plus la même philosophie et pour moi c'est primordial. Avec les manques de stocks qu'il y a cette année, j'ai discuté avec des bios qui me disaient que leurs vaches étaient descendues à 14 litres. Avant, on aurait dit holà, on va racheter quelque chose pour y remédier. Et bien, non, on fait avec ce qu'on a. Il faut se dire que les mois et les années qui viendront seront meilleures.

Il y aussi en bio cette technicité, cette connaissance de la plante, qu'on omettait assez facilement en conventionnel. En bio, il faut connaître parfaitement les plantes, leur cycle, leur fonctionnement. J'ai encore beaucoup à apprendre par rapport à la vie microbienne du sol. Quand j'entends des gens qui sont en bio depuis longtemps parler de la vie microbienne du sol, et de l'intérêt qu'on a de fonctionner avec ça, je me dis que ce sont des gens qu'il faut écouter et dont il faut reconnaître les connaissances. C'est un petit peu dommage, qu'on ait laissé tomber ça il y a 50 ou 60 ans, parce qu'on nous a demandé de produire plus. Je ne suis qu'en conversion, l'hiver prochain, ça serait peut-être plus dur, mais cet hiver, j'ai diminué les correcteurs azotés, j'ai fonctionné avec beaucoup plus d'herbe et de stock d'herbe, finalement, ça se passe pas si mal.

Propos recueillis par Antoine BESNARD,
FRAB Bretagne





FAIRE ÉVOLUER SON SYSTÈME LAITIER EN BIO : UNE DÉMARCHE QUI NE S'IMPROVISE PAS



QU'EST-CE QUE LA CONVERSION À LA BIO ?

La « conversion à l'agriculture biologique », d'un point de vue certification, correspond à la **phase de transition dès lors que le producteur commence à respecter les règles de l'agriculture biologique**. Cette phase réglementaire de conversion du système « sols x animaux » peut durer de 18 à 30 mois en fonction du système de départ et des choix du producteur (la conversion simultanée des terres et des animaux permettant une conversion en 24 mois).

Mais la phase de transition du système implique le plus souvent une période beaucoup plus longue en amont et en aval de la phase réglementaire. Elle peut en effet impliquer une modification en profondeur du système de production, des pratiques techniques, et parfois de la vision de son métier. Elle entraîne des charges induites (coût des semences, travaux, ...) et provoque des baisses de rendements sans valorisation supplémentaire.

Même si des aides sont accessibles à partir de l'engagement officiel en conversion, c'est est une phase qu'il convient de bien préparer techniquement, mais aussi économiquement, car les baisses de revenu dans les 2, voire les 3 premières années, sont régulièrement constatées. Devant les changements techniques, économiques, la précision de la réglementation, l'accompagnement et les échanges sont indispensables.



RAISONNER GLOBALEMENT SON SYSTÈME POUR TROUVER SON OPTIMUM

Le plus délicat lorsqu'on engage une réflexion sur la bio, est de réussir à penser son futur système en ayant encore en tête des références propres à son système antérieur. En période de conversion, les producteurs s'inquiètent beaucoup de la maîtrise sanitaire et du salissement des terres. Mais les témoignages après conversion laissent apparaître que c'est bien **la gestion du nouveau système fourrager et de l'alimentation qui est en fait le point le plus complexe à maîtriser**.

Le passage en bio impose une autre vision que le simple objectif de réaliser le volume de production. L'inadéquation entre le potentiel fourrager des terres et les références laitières, ainsi que les difficultés rencontrées dans la maîtrise des systèmes fourragers expliquent la majorité des cas de sous réalisation des objectifs de production. Atteindre cet objectif n'est donc pas forcément indispensable pour améliorer ses résultats technico-économiques. L'important, mais aussi le plus compliqué, est

de parvenir à une cohérence entre l'économie et la gestion du système de production. Il convient de raisonner sur une approche globale, et non sur des performances techniques par poste.

Finalement, l'adaptation de son système de production au potentiel de ses sols pour être le plus autonome possible est le **principal facteur de réussite d'une conversion à l'Agriculture Biologique** (efficacité économique et sécurité technique du système de production).





IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX ET TECHNIQUES DU PASSAGE EN BIO DE SYSTÈMES LAITIERS DU GRAND OUEST

Les études menées en Bretagne et Pays de la Loire permettent d'estimer les conséquences d'une conversion bio sur la conduite d'un système laitier. Des profils de fermes laitières biologiques nouvellement engagées en bio en Bretagne (96 fermes) et en Pays de la Loire (50 fermes) ont été comparés. Les données sont issues d'enquêtes réalisées par les réseaux GAB-FRAB de Bretagne et GAB-CAB des Pays de la Loire chez des élevages en conversion sur la période 2016-2017 (vente de lait bio en 2018).



VERS DES FERMES PLUS HERBAGÈRES, DONC PLUS ADAPTÉES AU NON USAGE DES PHYTOS ET DES DÉSHÉRBANTS, ET À LA RÉDUCTION DU RISQUE DE LESSIVAGE DES NITRATES

Les nouvelles fermes laitières biologiques ligériennes ont des surfaces sensiblement plus importantes que les néo-converties bretonnes (approximativement +25 ha en Pays de la Loire que ce soit avant ou après conversion, pour un nombre d'UTH de 2,1 contre 1,8 en Bretagne). Cet écart sur la taille moyenne est également constaté lorsque l'on compare les données des élevages laitiers biologiques en place en Pays de la Loire et en Bretagne (96 ha en Pays de la Loire et 72 ha en Bretagne).

AVANT CONVERSION

VARIABLES	CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
Part d'herbe	61,0 % +/- 19,0 %	58,7 % +/- 18,0 %	59,0 %
Part de maïs fourrage	19,0 % +/- 14,0 %	23,3 % +/- 14,0 %	20,0 %
Part de COP autoconsommés	9,4 % +/- 9,0 %	4,3 % +/- 6,0 %	7,0 %
Part de COP vendus	8,7 % +/- 13,0 %	12,9 % +/- 14,0 %	12,0 %
Autres (méteils – ensilé ou moissonnés- fève-roles et betteraves)	1,7 % +/- 5,0 %	0,6 % +/- 2,0 %	1,0 %
SAU	97,9 +/- 47,0 ha	72,3 % +/- 27,0 ha	82 ha



APRÈS CONVERSION

VARIABLES	CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
Part d'herbe	74,8 % +/- 13,0 %	80,2 % +/- 11,0 %	76,0 %
Part de maïs fourrage	10,4 % +/- 8,0 %	9,5 % +/- 6,0 %	10,0 %
Part de COP autoconsommés	5,9 % +/- 8,0 %	7,5 % +/- 7,0 %	7,0 %
Part de COP vendus	2,3 % +/- 6,0 %	2,6 % +/- 7,0 %	3,0 %
Autres (méteils – ensilé ou moissonnés- fève-roles et betteraves)	6,6 % +/- 8,0 %	0,1 % +/- 0,5 %	3,0 %
SAU	98,3 +/- 47 ha	74,2 % +/- 26,5 ha	83 ha

Malgré les différences de surfaces moyennes, la répartition au sein de l'assolement et les évolutions avant et après conversion sont sensiblement proches :

» **Progression de la part d'herbe**, en moyenne de 59 % à 76 %, avec une tendance plus marquée en Bretagne.

» **Réduction de la part de maïs fourrage**, en moyenne de 20 % à 10 %.

» **Les tendances pour les Céréales et Oléo-Protéagineux (COP) autoconsommés sont divergentes entre les deux régions** : augmentation des surfaces en Bretagne, réduction en Pays de la Loire. Mais avec sur les fermes ligériennes une augmentation des surfaces « autres » concernant majoritairement des méteils « doubles fins ».

» **La part de Céréales et Oléo-protéagineux vendus est en chute** jusqu'à atteindre une valeur de l'ordre de 3% en moyenne

L'ensemble de ces indicateurs décrivent comment ces fermes progressent fortement vers des systèmes plus respectueux de l'environnement :

» L'augmentation de la part d'herbe renforce la garantie déjà apportée par le règlement bio du non usage de désherbants et produits phytos de synthèse.

» La réduction des COP réduit, en plus, les risques de lessivage de nitrate et limite la consommation d'énergie fossile (réduction du travail des sols).



PRODUCTION LAITIÈRE : TENDANCE À L'AGRANDISSEMENT DU TROUPEAU POUR COMPENSER LA CHUTE DE PRODUCTIVITÉ DES ANIMAUX

AVANT CONVERSION

VARIABLES	CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
Nombre de VL	58 +/- 22	58 +/- 18	58
Niveau d'étable en L/VL/lactation	7 400 +/- 1 300	7 150 +/- 1 000	7 250
Volume vendu en L	425 600 +/- 197 500	391 900 +/- 132 200	404 000
Volume produit en L/ha de SFP	7 400 +/- 1 300	7 150 +/- 1 000	7 250
Volume produit en L/UTH	202 900	217 700	212 500



APRÈS CONVERSION

VARIABLES	CONVERSION PDL 2016	CONVERSION BRETAGNE 2016	CONVERSION BRETAGNE ET PDL 2016
Nombre de VL	63 +/- 23 (57)	61 +/- 22 (53)	62
Niveau d'étable en L/VL/lactation	6 100 +/- 950 (5 600)	5 700 +/- 1 100 (5 870)	5 850
Volume vendu en L	364 300 +/- 153 000 (319 100)	345 550 +/- 142 000 (5 870)	353 000
Volume produit en L/ha de SFP	4 670 (4 050)	5 290 (4 900)	5 000
Volume produit en L/UTH	173 500	217 700	212 500

Les volumes produits par hectare de SFP diminuent de 22 % au cours de la conversion pour les deux groupes. Cependant, les objectifs des néo-convertis restent ambitieux : + 400l/ha de SFP entre les nouveaux bio et la moyenne régionale bretonne bio sur la production de lait par hectare ; + 600l/ha de SFP pour les ligériens.

En ramenant la production à l'unité de travail dans les fermes, le volume produit par UTH est 20 % plus élevé chez les néo-convertis que dans les moyennes régionales des fermes bio. De plus, les niveaux bretons sont plus importants que ceux des Pays de la Loire sur ce critère (+ 15 000 à + 18 000 l/UTH). Des différences en lien avec une spécialisation moins prononcée des fermes laitières en Pays de la Loire et aux potentiels variables de terres.

>> Notons que ces profils de fermes nouvellement converties et apparemment plus productives que les fermes déjà en place en région sont amenés à évoluer. Lors des suivis et accompagnements techniques réalisés par les GAB, la chute de productivité observée chez les laitières est progressive. Plus de 2 années de conversion réglementaire sont nécessaires pour arriver à des niveaux de productions stables.

L'évolution du cheptel des fermes en conversion est sensiblement la même dans les deux régions. En revanche, le niveau d'étable diminue plus intensément chez les nouveaux bio bretons (-1 450 l/vl/lactation environ) que chez les nouveaux bio ligériens (-1 300 l/vl/lactation environ).

Le niveau de production annuelle attendu pour l'après conversion est plus élevé chez les nouvelles fermes laitières biologiques que chez les fermes en place (+ 45 000l/an en Pays de la Loire et +35 000l/an en Bretagne). Un objectif que les nouveaux convertis tentent d'atteindre par une limitation de la chute de productivité des animaux - les résultats attendus en termes de productivité des animaux sont plus importants chez les nouveaux bio ligériens que la productivité moyenne des fermes laitières biologiques déjà en place en Pays de la Loire ou en Bretagne - et par l'augmentation du cheptel total de la ferme (+ 3 à 5 laitières, selon les régions, au cours de la conversion au sein du troupeau).





LES SYSTÈMES BOVINS LAIT BIOLOGIQUES DANS L'OUEST : PERFORMANTS AU NIVEAU ENVIRONNEMENTAL, TECHNIQUE ET ÉCONOMIQUE

Il est très difficile de parler « d'un système bovin lait biologique » dans le Grand Ouest. En fonction du contexte pédoclimatique de la ferme, de son historique, de la surface disponible, des objectifs de l'éleveur..., le système développé pourra être plus ou moins pâturant, plus ou moins intensif, plus ou moins « gourmand » en temps de travail par exemples. Toutefois, au-delà de ce particularisme inhérent au contexte et à l'historique de chaque ferme, les expériences des producteurs du réseau nous montrent que **certains fondamentaux sont inévitablement à prendre en compte lors du passage en bio** d'un élevage bovin lait.

Quelques données techniques et économiques, issues du RICA, d'Agrobio 35 et du GAB 22, sont exposées ici à titre indicatif. Elles doivent être étudiées en fonction des objectifs de chacun, et ne peuvent en aucun cas être reprises telles quelles dans un prévisionnel d'installation ou de conversion.

>> LE RICA (MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE - COMMISSION EUROPÉENNE)

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) a été créé en 1965 au niveau de la Commission Européenne. Il vise à collecter des données comptables sur les exploitations agricoles, via le Ministère de l'Agriculture, permettant de déterminer le niveau de revenus et d'analyser les activités des exploitations agricoles. L'échantillon déterminé doit refléter la diversité de l'activité agricole. Celui-ci prend en compte 146 exploitations laitières bretonnes, sur l'année 2016.

>> ECHANTILLONS AGROBIO 35 | GAB 22

Les adhérents des groupes lait bio d'Agrobio 35, se réunissent entre 5 et 6 fois par an durant des journées de formations et d'échanges. Tous les ans, une de ces journées est l'occasion d'analyser et d'échanger sur les résultats technico-économiques et les pratiques, à partir des comptabilités. Le GAB 22, réalise des analyses sur un groupe de producteurs bio. Celles-ci viennent enrichir la base de données. L'échantillon présenté ici contient 65 comptabilités de fermes commercialisant la totalité de leur production en bio sur les clôtures comptables 2015/2016/premier trimestre 2017.

>> MÉTHODOLOGIE

L'ensemble des données ont été traitées de manière rigoureusement identique, selon la méthode de l'approche globale et des soldes intermédiaires de gestion. Le traitement des données a été réalisé avec l'aide d'une méthodologie et d'une grille développées par le Réseau Agriculture Durable.

>> POINT D'ATTENTION

La différence de taille des deux échantillons ne permet pas d'analyse statistique fiable. Les informations sont donc fournies à titre indicatif.



DES STRUCTURES D'EXPLOITATION ÉQUIVALENTES EN LAIT BIO, MAIS DES OBJECTIFS DE PRODUCTION ADAPTÉS AUX POTENTIELS PÉDOCLIMATIQUES ET AU RESPECT DES ÉQUILIBRES AGRONOMIQUES ET SANITAIRES

Avec une SAU équivalente, mais légèrement plus de main d'œuvre présente sur leurs fermes, les producteurs d'Agrobio 35 / GAB 22 vendent 121 000 litres de lait de moins par rapport à la moyenne des données RICA. Le niveau de production de lait est notablement différent, 7 088 l de lait vendu par vache au RICA, 5 010 l de lait vendu par vache dans le réseau bio.

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB22 2015/16/17
Nombre d'exploitation	146	65
Période comptable	01/01/2016 au 31/12/2016	02/06/2015 au 26/05/2016
UTH	1,8	2,1
UTHF	1,7	1,8
SAU (Ha)	80,3	78,6
Lait vendu (L.)	437 076	315 758
Production (L.) / VL	7 088	5 005
Lait vendu (L.) / Ha de SFP	7 398	4 547
Quantité de concentrés / UGB (kg)	1 074	275

Produire du lait en bio repose sur des équilibres qui sont déterminés par le **potentiel du sol** (litres de lait / ha de SAU - chargement/ha de SFP), **les choix de l'éleveur** et du système de production qu'il met en place (litres de lait/vache).

Fixer des objectifs en adéquation avec le potentiel réel des sols est **l'élément le plus important d'un projet de conversion**. Ce potentiel varie énormément d'une région ou d'un secteur à l'autre. **L'erreur la plus répandue est de fixer l'objectif de production en fonction des droits à produire ou des impératifs de**

chiffres d'affaires. En agriculture biologique, les litres de lait supplémentaires ne sont pas forcément synonyme de revenus supplémentaires. Si l'objectif de production correspond effectivement aux potentiels réels des terres, atteindre cet objectif n'est pas un problème. Mais dans le cas contraire, le système ne pourra durer dans le temps.

Les orientations prises par l'éleveur notamment en ce qui concerne le système fourrager influenceront directement le niveau de production par vache. En fonction des races et du système fourrager mis en place, la

production laitière, sur un système globalement autonome pourra varier de **4000 - 4500 litres à 6500 - 7000 litres de lait / vache**. Lorsque l'on souhaite conduire des vaches laitières en bio à un niveau de production plus élevé (de l'ordre de 6500-7000 l/vl), ce qui est rare en pratique, il est important d'être conscient des difficultés techniques qui pourraient apparaître en ce qui concerne notamment l'autonomie de l'exploitation, la gestion du pâturage, le salissement des cultures, la maîtrise sanitaire, la maîtrise des coûts alimentaires.

➔ LA MAÎTRISE DU CHARGEMENT : 1^{ER} LEVIER D'ADAPTATION

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB22 2015/16/17
SFP (Ha)	59,1	69,4
UGB	101,7	94,9
UGB Vaches laitières	62,6	66,1
Chargement / Ha de SFP	1,72	1,37

Le chargement varie à la fois sur la base du nombre d'UGB et du nombre d'ha consacrés aux animaux.

Si le nombre de vaches laitières est en moyenne supérieur dans les systèmes bio pour compenser en partie des niveaux de production plus faibles par vache, le nombre total d'UGB s'avère cependant moins élevé. Le taux de réforme en bio reste pourtant dans la moyenne des données conventionnelles : 25%. Le choix de réformes est en effet en général moins maîtrisé (les principales causes de réformes sont les problèmes de cellules et de fécondité). C'est donc le nombre de génisses à élever que les éleveurs bio doivent au mieux maîtriser pour s'adapter au potentiel de leurs terres. Le recours systématique à l'achat de génisses semble risqué. Les génisses certifiées en agriculture biologique sont peu disponibles, et le cahier des charges limite de façon importante le recours aux animaux primipares d'origine conventionnelle. De plus, l'entrée trop fréquente d'animaux extérieurs à l'élevage expose à des risques de déséquilibre sanitaire du cheptel.

L'utilisation des surfaces est différente entre les deux groupes : Plus de 69 ha de SFP dans les systèmes bio contre 59 ha dans l'échantillon du RICA, soit 20 ha consacrés aux cultures, pour les fermes du RICA, en majorité destinées à la vente. Quand les 9 ha de cultures sont essentiellement intra consommés pour le groupe en agriculture biologique.

En fonction des sols, le chargement des systèmes bio varie **de 0.8 UGB/ha sur les terres séchantes à faible potentiel, à, rarement, 1.4 UGB/ha sur des terres à meilleures capacités**. Le chargement moyen sur l'échantillon bio de 1.37 UGB/ha de SFP, peut donc porter à interrogation. Les années prises en compte dans l'analyse ont été bonnes voire exceptionnelles en terme de qualité et de quantité de fourrage, et l'augmentation du chargement pose des questions sur la résilience des fermes en cas de situations climatiques moins favorables. L'année 2018 est venue nous le rappeler.



➔ L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE, GAGE DE RÉUSSITE

L'autonomie alimentaire des élevages laitiers biologiques fait partie des fondamentaux de l'agriculture biologique. Si le cahier des charges est aujourd'hui moins contraignant (60% des aliments doivent provenir de l'unité de production, ou si cela n'est pas possible, sont produits en coopération avec d'autres exploitations de la même région), et l'ensilage non limité dans la ration, **le principe du lien au sol est primordial, tant d'un point de vue technique, qu'économique.**

Gage de durabilité, la **production de fourrage, notamment d'herbe, et des matières premières utilisées en concentré doivent d'abord être produites sur la ferme.** Si les systèmes lait biologique sont basés sur le pâturage, 75,4 % des fermes biologiques de l'échantillon ont cependant conservé du maïs (en moyenne 8.6 % de la SFP). L'approvisionnement en fourrages certifiés bio peut être assez aléatoire s'il n'est pas contractualisé. Les ressources en énergie, et, surtout en protéines (2018 : Luzerne déshydratée bio :

350 €/T, Tourteaux de soja bio : 950 à 1 000 €/T et Tourteaux de colza bio : 700 à 850 €/T), représentent un coût non négligeable. Toutefois, l'autonomie n'est pas synonyme d'aucun achat : une luzerne déshydratée ou un soja utilisé avec parcimonie peuvent corriger avantageusement une ration hivernale, limiter les risques d'acidose, maintenir l'état des animaux et être bénéfiques pour la reproduction. **Mais comme souvent en bio, tout est question d'équilibre et d'objectifs cohérents.**

Le cout alimentaire* est inférieur dans l'échantillon bio de 30 €/1000L comparé à l'échantillon du RICA.

* Calcul du coût alimentaire :
le cout présenté ici est un coût alimentaire troupeau intégrant les vaches laitières et les génisses.

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB22 2015/16/17
Coût alimentaire troupeau (€) / 1000L de lait	121,1	91,3
Coût conc extérieurs (€)	67,9	21,0
Coût conc intra cons (€)	6,2	14,7
Coût concentré troupeau (€) / 1000L de lait	74,1	35,7
Coût fourrager extérieurs (€)	3,1	11,6
Coût fourrager produit (€)	43,9	44,0
Coût fourrager troupeau (€) / 1000L de lait	47,0	55,6





LA PRAIRIE, FOURRAGE ÉCONOME À PRODUIRE, AGRONOMIQUEMENT TRÈS INTÉRESSANT ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT



L'herbe est un fourrage très économe, surtout quand elle est pâturée : son coût de production est inférieur à 8 €/T, contre 20 à 25 €/T pour une herbe récoltée ou 40 à 50 €/T pour du maïs (auquel il faut ajouter des coûts de distribution et d'équilibrage). Dans les systèmes laitiers biologiques, l'herbe est **la production prioritaire de par la place qu'elle occupe dans la ration des vaches**. Ainsi, les prairies occuperont une part importante de la SAU. Au-delà de cet intérêt fondamental pour l'autonomie alimentaire du troupeau, l'herbe présente des atouts agronomiques non négligeables.

Plus concrètement, les espèces prairiales permettent d'améliorer la fertilité et la structure des sols. Les graminées, avec leur système racinaire dense, exploiteront parfaitement les premiers centimètres du sol. Les légumineuses

fourniront l'azote et exploreront, avec une meilleure répartition, les différents horizons du sol. Aussi, Les prairies multi-espèces, qui ont des systèmes racinaires diversifiés, stimulent la vie biologique en drainant et en aérant le sol.

Avec moins de cultures de ventes et des surfaces fourragères en maïs plus limitées chez les producteurs en agriculture biologique, **les coûts de mécanisation sont inférieurs de 180 € par hectare de SAU**. Cette économie de charge reste limitée, cela s'explique par un nombre important de producteurs du réseau bio qui ont sécurisé la récolte de l'herbe par des investissements en propre. Enfin, pour stocker 12 t de maïs ensilage, une coupe est suffisante, pour l'équivalent en herbe, 3 voire 4 coupes seront nécessaires, d'où l'importance de maximiser le pâturage.

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB22 2015/16/17
Coût de méca (€) /Ha de SAU	770,1	589,2
Travaux tiers (€)	267,0	198,0
Carburant (€)	73,0	67,0
Entretien, location (€)	121,0	62,0
Petit matériel (€)	0	20,0
Amortissement (€)	309,0	243,0

La production de fourrages et de matières premières concentrées en bio nécessite une technicité agronomique élevée et une approche globale notamment pour la gestion des surfaces. L'assolement et les rotations devront d'une part intégrer le potentiel fourrager des

sols en lien avec le chargement animal et donc les besoins des animaux en pâturage et en stocks. Et d'autre part, envisager des rotations qui limitent les problèmes de gestion des adventices, et qui fournissent l'azote nécessaire à la croissance des végétaux.



UNE MOINDRE INTENSIFICATION, BONNE POUR LA SANTÉ DES ANIMAUX, LA RÉDUCTION DES COÛTS VÉTÉRINAIRES ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Des animaux moins productifs (5 005 l de lait livré / vache en bio ; 7 088 l/VL au RICA), des techniques alternatives moins onéreuses et des problèmes sanitaires moins importants permettent une forte diminution des coûts vétérinaires (26 € UGB de moins en bio).

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB22 2015/16/17
Coût véto (€) / 1000L de lait	14,2	10,6
Coût véto (€) / UGB	61,1	35,1

Le moindre usage de molécules de synthèse est également positif pour l'environnement : peu d'antibiotiques donc de risque de développement de résistances, peu de traitements antiparasitaires donc d'atteinte aux cycles des auxiliaires atteints en plus des parasites visés.



DES SYSTÈMES BIO, NON SEULEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, MAIS ÉGALEMENT PLUS RENTABLES ÉCONOMIQUEMENT



UN PRIX DE VENTE DU LAIT, CERTES, SUPÉRIEUR EN BIO ET QUI COMPENSE LA PERTE DE PRODUCTION EN LAIT, MAIS N'ÉVITE PAS UN CHIFFRE D'AFFAIRES PLUS FAIBLE À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME.

Sur les années étudiées, le prix de vente moyen du lait bio était de 451 €/1000 litres (primes ou pénalités comprises). Cette moyenne, doit être analysée en prenant en compte la saisonnalité de la grille de prix qui peut varier en fonction des laiteries jusqu'à 100 €/1000l entre le prix bas (au printemps) et le prix haut (automne hiver). L'échantillon des exploitations du RICA montre un prix de vente de 301 €/1000 litres. L'année 2016 prise en compte au RICA se trouve au cœur de la crise en lait conventionnel.

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB22 2015/16/17
Produits d'activité (€) par ferme	181 643	173 903
Produit lait	131 759	144 009
Produit viande	33 576	24 645
Produit culture de vente	13 825	3 391
Produit Fourrager	-244	611
Produit divers (hors MAE)	2 727	1 248

Les prix du lait bio permettent donc, malgré une baisse de 27 % du volume de production laitière d'atteindre un chiffre d'affaires de l'atelier lait de + 9 % en bio par rapport à l'échantillon du RICA.

Mais le produit viande est en moyenne inférieur en bio et

surtout structurellement faible en cultures de vente du fait que quasiment toutes les surfaces sont utilisées pour alimenter les animaux.

Globalement on aboutit à un produit d'activité en moyenne inférieur de 4% des systèmes bio par rapport au RICA



CE SONT LES ÉCONOMIES DE CHARGES QUI RÉTABLISSENT LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE DES SYSTÈMES BIO

La valeur ajoutée (VA), obtenue en soustrayant les charges de consommation de biens et services aux produits d'exploitation, représente la capacité d'un système à produire des richesses. Elle rétablit une toute autre vision : Elle montre la forte efficacité de viser les économies de charges. Ce qui aboutit à une valeur ajoutée de près de 90 000 € / ferme pour le groupe bio par rapport à 51 000 € / ferme pour le groupe RICA (1 141 € / ha en bio ; 634 € / ha RICA, soit + 44 % de VA / ha))

Le ratio Valeur ajoutée / Produit brut (VA/PB) permet de mesurer l'efficacité économique : elle est largement supérieure dans les systèmes bio : 51.6 % contre 28.1 %.

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB 22 2015/16/17
Consommation de biens et services (€) par ferme	130 680	84 181
Charges des aliments	30 302	9 536
Frais d'élevage	15 643	14 117
Charges fourragères	20 539	17 566
Total des Charges des Cultures Ventes	11 765	4 286
Charges de mécanisation	26 537	15 247
Charges entretien des bâtiments et foncier	1 591	4 710
Autres charges de biens et services	24 303	18 719
Valeur ajoutée (€) par ferme	50 963	89 722
% du produit	28,1%	51,6%

➔ L'EXCÉDENT ET LE REVENU DISPONIBLE

L'Excédent brut d'exploitation (EBE) est obtenu en soustrayant à la valeur ajoutée : les impôts et taxes, le fermage et les charges de main d'œuvre, puis en ajoutant les aides PAC. On constate :

» des charges de main d'œuvre supérieures en moyenne dans les fermes bio de 5 697 €, soit + 44 %, du fait que les fermes bio créent plus d'emploi,

» des aides PAC (1er et 2ème pilier – dont les aides bio) supérieures dans les fermes bio de 7 229 € / ferme, soit + 26 % (+ 19 % par UTH)

» on aboutit globalement à un EBE / ferme supérieur de + 77 % en bio et / UTHF de + 51 %

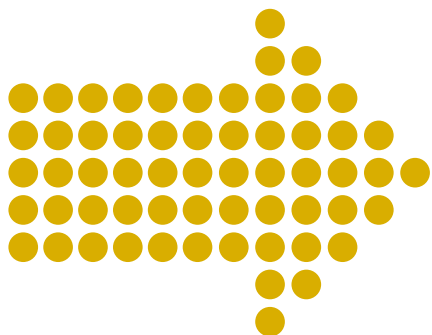
L'EBE doit servir à financer les remboursements d'annuités et les prélèvements privés. Or, on constate que les annuités sont en moyenne

inférieures en bio de - 5 % par rapport au groupe RICA.

Le fonctionnement des fermes bio aboutit donc à des résultats économiques bien supérieurs aux fermes du RICA, tout en créant davantage d'emplois et en assurant une meilleure protection de l'environnement.

	Rica Lait 2016	Agrobio 35 GAB22 2015/16/17
Impôts et taxes	1 483	2 768
Fermage	11 449	10 073
Charges de main d'œuvre	12 864	18 561
DPU	21 943	24 686
2 ^{ème} pilier PAC - MAEC	5 321	9 807
EBE (€) par ferme	52 430	92 813
EBE (€) par UTHF	31 585	50 803
Amortissements	34 883	36 633
Frais financiers	5 609	6 422
Résultat courant (€) par ferme	11 938	49 759
Résultat courant (€) par UTHF	6 541	24 191
Annuité / UTHF	24 215	22 906
Revenu Disponible (€) par UTHF	7 371	27 897





Coordination Transferabio

Patrick Lemarié | Chargé de mission développement de la bio
(CAB Pays de la Loire)

Rédaction :

Niel BIZE | Chargé de mission Recherche & développement
- filières animales bio | FRAB Bretagne | n.bize@agrobio-bretagne.org

Mise en page :

Bérénice Dorléans - berenice.dorleans@gmail.com

Crédits photos :

Matthieu Chanel, FRAB Bretagne

RECUEILS DE LA MÊME COLLECTION

>> ADOPTER LES STRATÉGIES TECHNIQUES DES ÉLEVEURS LAITIERS BIO

Un choix gagnant pour l'environnement, et la durabilité économique et sociale de sa ferme – Bio en Hauts de France

>> LA DIVERSIFICATION DES CULTURES EN SYSTÈME CÉRÉALIER

Des cultures légumières et autres diversifications à faibles intrants favorables à l'environnement – Bio en Hauts de France

>> PRODUIRE DES GRANDES CULTURES ÉCONOMES EN INTRANTS

Sur des fermes sans élevage, en agriculture biologique – FRAB Nouvelle-Aquitaine

>> DIVERSIFIER SES ROTATIONS EN GRANDES CULTURES

Différentes stratégies de contrôle des adventices développées par les céréaliers bio – Agribio Alpes de Haute-Provence

>> PRODUIRE DES FRAMBOISES PAR DES TECHNIQUES ALTERNATIVES

Maîtrise des adventices et des agresseurs - Agribio Ardèche

>> PRODUIRE, CUEILLIR ET TRANSFORMER DES PLANTES À PARFUM, AROMATIQUES ET MÉDICINALES DIVERSIFIÉES

Stratégies techniques à faibles intrants développées par les producteurs bio - Agribio Alpes de Haute-Provence

>> PRODUIRE DES LÉGUMES ÉCONOMES EN INTRANTS

Une gestion adaptée de la fertilité pour améliorer la gestion des adventices, des agresseurs et des maladies - Bio de PACA

L'ensemble des ressources Transferabio sont disponibles sur

WWW.PRODUIRE-BIO.FR



TRANSFERABIO POUR S'APPROPRIER LES TECHNIQUES BIO

Le réseau FNAB participe activement au plan Ecophyto pour réduire l'usage des produits phytosanitaires en France. Les producteurs déjà en bio et ceux en projet s'inscrivent en effet dans une démarche constante d'amélioration de leurs pratiques en vue de réduire leurs impacts environnementaux.

Le réseau FNAB anime 28 groupes de fermes DEPHY qui travaillent collectivement à la recherche de solutions techniques répondant à la fois à des objectifs environnementaux, économiques et sociaux, dont 3 en arboriculture, 5 en viticulture, 10 en maraîchage, 10 en grandes

cultures et polyculture-élevage. Le réseau FNAB s'est également engagé dans l'accompagnement de nouveaux groupes de fermes « 30 000 », visant à multiplier par 10 le nombre de fermes initialement engagées dans DEPHY.

TRANSFERABIO est un dispositif soutenu par Ecophyto, qui vise à favoriser les transferts de savoir-faire entre producteurs. Les fiches de témoignages, individuels et collectifs, ainsi que les recueils par productions ont pour objectif de permettre aux producteurs bio et non bio de situer leurs propres pratiques par rapport à ceux qui tentent d'expérimenter des nouvelles voies.

Action copilotée par les ministères chargés de l'agriculture, de l'environnement, de la santé et de la recherche avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribuées au financement du plan Ecophyto

